Salaires : le 1er décembre, pour la revalorisation des grilles indiciaires et du point d'indice

Le 17 novembre, à l'appel des huit organisations syndicales de la fonction publique, les agentes et agents se sont de nouveau mobilisés partout en France. Engagée le 29 septembre et poursuivie le 5 novembre, leur mobilisation ne faiblit pas. Le Gouvernement refuse toujours d'apporter une réponse à la hauteur de la gravité de leur situation salariale.

Les annonces faites à Matignon le 13 novembre ne répondent pas aux attentes des agents. Sans dégel de la valeur du point d'indice, les 5,8 millions d'agents publics continueront à perdre en pouvoir d'achat. Les plus bas salaires resteront au niveau du SMIC ou à peine au-dessus : même avec les mesures annoncées, plus de 600 000 agents ne l'atteindront que par le biais d'une indemnité différentielle. Les éléments précis, promis par le Gouvernement lors de cette réunion, n'ont toujours pas été transmis aux organisations syndicales.

Le gouvernement a annoncé recevoir à nouveau les organisations syndicales le 11 décembre. A l'approche de la fin du débat budgétaire, nos organisations syndicales exigent du Gouvernement des réponses précises : quelle enveloppe, quel calendrier, quelles mesures concrètes et quelle sera leur traduction dans le budget 2027 ?

Les organisations syndicales rappellent leurs revendications :

- Immédiatement une autre politique de rémunération avec notamment le dégel de la valeur du point d'indice, sa revalorisation immédiate et significative, son indexation sur l'inflation, des premières mesures indiciaires de revalorisation des carrières ;
- L'ouverture rapide du chantier de refonte des grilles indiciaires pour revaloriser les carrières de toutes et tous, répondre aux enjeux de renforcement des services publics et imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Des lois de finances et de financement de la sécurité sociale qui permettent de garantir les droits des citoyen·nes et des usager·es et de répondre à leurs besoins par des services publics et une protection sociale de qualité ;
- L'abrogation du jour de carence et la rémunération à 100 % des agent·es publics en congé de maladie ordinaire.

D'autres choix budgétaires sont possibles pour la fonction publique et pour celles et ceux qui la font vivre.

Les organisations syndicales CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP appellent l'ensemble des agentes et agents publics à une nouvelle journée d'action le mardi 1er décembre 2026, et à participer sur tout le territoire aux rassemblements, aux initiatives et aux grèves partout où c'est possible.

Paris, le 20 novembre 2026